

ATTESTATION pour participation enfant aux séances de grimpe adultes



Je soussigné·eresponsable légal·e de l'enfant

Mon enfant a atteint le niveau passeport orange qui lui permet de grimper lors des séances de grimpe adultes autonomes (non coachées) encadrées par une personne formatrice SAE du club et souhaite participer à ces séances.

Mon enfant sera autonome pour quitter la séance par ses propres moyens y compris avant la fin du créneau horaire, le cas échéant et après avoir prévenu la personne responsable de la séance. La personne responsable de séance et le club ne pourront être tenus pour responsables de l'enfant ayant quitté l'activité.

Cette attestation est valable pour la saison complète à savoir jusqu'à fin août 2027.

A, le

[signature]